

Avis d'appel à la Commission d'appel des services sociaux



Par le présent avis, j'interjette appel à la Commission d'appel des services sociaux d'une ordonnance rendue par:

(Veuillez inscrire sur cette ligne le nom et l'adresse de votre coordonnateur des services de garderie ou conseiller en allocations.)

- a) On m'a refusé une licence pour exploiter une garderie.
- b) Ma licence de garderie a été suspendue ou annulée.
- c) On a imposé certaines conditions à ma licence.
- d) Ma licence a fait l'objet d'un ordre.
- e) On m'a refusé une allocation pour la garde d'enfants.
- f) Le montant de mon allocation pour la garde d'enfants est insuffisant.

La décision qui fait l'objet de cet appel est la suivante:

(veuillez joindre des pages supplémentaires si besoin est.)

Date

Signature

Nom (en lettres moulées)

Rue ou case postale

Ville

Code postal

Numéro de téléphone ou de message

Veuillez faire parvenir cet avis d'appel
à l'adresse suivante:
COMMISSION D'APPEL DES SERVICES SOCIAUX
175 RUE HARGRAVE, 7^E ÉTAGE
WINNIPEG (MANITOBA) R3C 3R8
TÉL.: (204) 945-3003 ou 945-3005
Sans frais 1-800-282-8069
TÉLÉC.: (204) 945-1736